

VILLE DE BINCHE

Déclaration de politique générale 2011

Préambule

Grâce à une gestion budgétaire responsable et dynamique, la majorité PS – MR présente des bulletins financiers positifs. Cela nous permet de continuer à faire rimer notre action avec ambition. A l'heure où bon nombre de nos concitoyens éprouvent des difficultés face au coût de la vie, il est également important de mettre en évidence que ces projets pourront être réalisés sans aucune augmentation de taxe communale.

Ce budget 2011 a été élaboré en concertation avec l'ensemble des services communaux. Des moyens importants ont notamment été prévus au budget extraordinaire afin de continuer à améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants de toute l'entité binchoise.

Comme la bonne logique l'impose, cette déclaration s'inscrit dans la droite ligne de la déclaration de politique générale pour l'ensemble de la législature (2007 – 2012). Oui, notre fil rouge est bien respecté.

Pour rappel, voici les 10 priorités la déclaration de politique générale 2007 – 2012:

1. CADRE DE VIE
2. SECURITE
3. ECONOMIE
4. SERVICES A LA POPULATION
5. ACTION SOCIALE
6. LOGEMENT
7. ENSEIGNEMENT
8. CULTURE
9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS
10. SPORT

1. Cadre de vie

En 2011, l'amélioration du cadre de vie des Binchoises et des Binchois demeure la préoccupation principale de la majorité PS – MR. En effet, des moyens très importants sont prévus au budget 2011 afin de poursuivre notre travail en matière de propreté, développer des projets en matière de développement durable et mettre en œuvre un « **Plan Trottoirs** ». C'est une réponse forte à une demande forte de nos concitoyens.

1.1. La propreté

Depuis décembre 2006, nous travaillons ardemment à l'amélioration de la propreté publique dans toute l'entité binchoise. En 2009, un « plan propreté » a été lancé et des moyens conséquents y ont été affectés, tant au niveau du personnel qu'au niveau des équipements.

Ce plan propose des actions tant sur le plan préventif, curatif que répressif. La population a pu constater une nette amélioration de la propreté publique tant à Binche que dans toutes les communes de l'entité. La population a salué cette initiative.

Nous allons donc continuer à investir pleinement dans ce « **Plan Propreté** », à savoir :

- Mettre tout en œuvre pour que **l'équipe « Binche propreté »** puisse encore sillonner l'entité en 2011. Pour ce faire, des demandes de prolongation des points APE et PTP seront réalisées auprès du pouvoir subsidiant.
L'équipe « Binche Propreté » pourra ainsi assurer son travail de sensibilisation des citoyens à la préservation de leur cadre de vie et le nettoyage des voiries, trottoirs, sites et monuments patrimoniaux.
- Afin de lutter contre les incivilités, nous avons renforcé l'équipe des agents **constatateurs** et **sanctionnateurs**. Ces agents ont un rôle préventif et répressif. Des actions spécifiques seront encore menées en 2011 pour **lutter contre les dépôts clandestins**.
- En 2011, **la propreté sera donc encore l'affaire de tous !** L'action « Quartiers propres » sera réitérée. Une sensibilisation plus grande sera réalisée auprès des écoliers et des enseignants.
- Tout le monde se plaît à souligner le succès du projet « **bulles à verres enterrées** » au quartier de l'Athénée. D'autres bulles à verres seront donc installées dans l'entité afin d'embellir les lieux de dépôt des déchets.
- Cette année encore, **des sacs poubelles gratuits** seront octroyés à nos concitoyens sous la forme de chèques. Des mesures particulières seront à nouveau prises à l'attention des personnes âgées de plus de 85 ans, lesquelles sont exonérées de la dite taxe.

1.2. Les travaux de voirie, trottoirs, égouttage et éclairage public

Des moyens budgétaires extraordinaires vont permettre la mise en œuvre d'un « **Plan TROTTOIRS** » et la réalisation des travaux de voiries et de remplacement de l'éclairage public dans notre entité.

Etant donné l'état parfois désastreux de nos voiries et places, la majorité a décidé de consacrer environ **6.500.000 €** à leur entretien et embellissement.

A titre d'exemple, voici quelques investissements prévus en 2011 :

- Entretien extraordinaire des voiries et trottoirs **3.000.000 €**
- Aménagement de la Place communale de Péronnes-Village pour **105.000 €**
- Aménagement de la rue Robiano - Plan Escargot phase II **340.000 €**
- Projet Pics Verts Péronnes **626.000 €**
- Rénovation urbaine – Ilot Hôtel de Ville et rue Halle aux Filets **950.000 €**
- Aménagement de la rue du Pressé **300.000 €**
- ...

Il va de soi qu'à côté de ces investissements, le service « travaux » de la Ville continuera d'assurer l'entretien régulier des diverses voies de circulation, espaces publics, parcs, places pour la plus grande satisfaction de notre population.

Tous les projets prévus en 2011 s'inscrivent dans une réflexion globale au niveau de la mobilité et de la sécurité routière.

1.3. Les ruelles et venelles

La Ville continuera à mettre l'accent sur l'entretien des ruelles et venelles de notre entité.

1.4. Le développement durable

Cette dynamique se déclinera en 2011 par les actions suivantes :

- Demande de prolongation auprès du pouvoir subsidiant des points APE pour le maintien de l'emploi de Madame Energie. Pour rappel, des permanences sont assurées afin de sensibiliser et informer les citoyens en matière de consommation énergétique. Ce travail est évidemment également poursuivi au sein des services communaux ;
- Pour encourager la concrétisation des initiatives particulières, la Ville de Binche continuera à proposer un complément de prime à celles de la Région wallonne pour le financement d'un audit énergétique ou le placement d'un chauffe-eau solaire ;

Pour aller plus loin dans les actions menées en terme de développement durable, d'autres projets incorporeront cette préoccupation :

- L'auteur de projet du Plan de remembrement urbain a intégré ce paramètre;
- Un investissement de 400.000 € permettra la rénovation complète de la toiture avec isolation de l'École de Leval Centre.
- Des mesures pour l'amélioration des performances énergétiques des installations communales seront prises pour un montant de 230.000 € ;

1.5. Le patrimoine

Le patrimoine de notre Ville est exceptionnel et demande un travail d'entretien quotidien. En 2011, l'équipe spécifique qui renforce l'équipe propreté continuera à s'atteler à l'entretien de notre patrimoine pour le plus grand plaisir de tous.

En ce qui concerne les remparts, en collaboration avec la Région wallonne, nous avons inscrit les frais d'honoraires nécessaires aux phases 6 et 7 de la restauration de ceux-ci.

Notre petit patrimoine sera l'objet de toute notre attention ; un investissement de 200.000 € permettra de le restaurer et de le mettre en évidence.

2. Sécurité

Chacun a le droit de vivre en toute sécurité. Le sentiment de sécurité est dépendant de plusieurs paramètres : l'éclairage public, la propreté, la mobilité, la vitesse excessive... Notre objectif est donc de travailler sur l'ensemble de ces paramètres pour augmenter la qualité de vie de nos concitoyens.

En 2011, nous continuerons à travailler sur les 4 priorités définies dans le cadre du pré-conseil zonal :

2.1. La sécurité routière : lutte contre les excès de vitesse et l'alcool au volant. Exemple : aménagement de chicane 105.000 €, aménagement de sécurité aux abords des écoles 37.500 €, amélioration de l'éclairage public sur les passages pour piétons 35.000 €.

2.2. La propreté dans les quartiers : les points noirs sont identifiés. Nous continuons donc nos actions de prévention et de répression. Nous allons également installer de nouvelles poubelles. Achat d'un petit véhicule compacteur pour l'enlèvement des déchets.

2.3. Vol qualifié dans les habitations.

2.4. La lutte contre la délinquance urbaine par notamment la consolidation et même le renforcement de notre équipe d'intervention.

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité pouvant exister à certains endroits ciblés, **l'installation d'un réseau de caméras de surveillance sera discutée. Un montant prévisionnel de 250.000 € est prévu.**

Au niveau des **Pompiers**, après l'acquisition de nouvelles tenues, l'achat d'une nouvelle autopompe, la mise en place d'un nouveau système de rappels et l'obtention prochaine d'une nouvelle auto-échelle, nous allons porter nos efforts vers :

- L'achat de nouveaux masques d'intervention 45.000 €
- L'achat de matériel d'équipement et d'exploitation 14.000 €
- Le remplacement du système d'alarme à l'Arsenal 30.000 €

3. Economie, emploi et tourisme

L'activité économique et l'emploi restent en 2011 des enjeux majeurs pour notre Cité. Il est important que notre ville soit une force active de la vie économique locale et régionale.

Les premiers résultats des collaborations **entre la Ville, le CPAS, la Maison de l'emploi et l'asbl Gestion Centre-Ville sont encourageants.**

Nous continuons à soutenir nos commerçants en leur octroyant à nouveau des sacs poubelles gratuits ainsi qu'une prime dans le cadre de la rénovation de leur façade commerciale.

Les résultats du **schéma de développement économique**, l'outil **web observatoire** ainsi que la dynamique lancée par nos contacts avec les différents développeurs, nous permettront de mener des actions précises pour l'expansion de l'économie locale. Notre volonté est de pouvoir mettre en œuvre, via un partenariat public-privé, la première phase du Périmètre de Remembrement urbain appelé « Ilot Pastures » et répondre ainsi aux carences relevées.

A l'heure actuelle, les **agriculteurs** connaissent de nombreux problèmes, notamment à cause des intempéries exceptionnelles. Nous sommes particulièrement attentifs à cette thématique.

La majorité PS-MR considère que le tourisme est un élément essentiel de la vie locale. Elle entend dès lors soutenir les activités qui ont pour but de valoriser notre patrimoine folklorique, architectural et culturel. Les organisations qui ont connu un succès important (les balades au pays de Binche, les fêtes du Patrimoine, le week-end des villes fortifiées, les visites guidées, ...) seront poursuivies en veillant à les diversifier et à impliquer toute l'entité. A cet égard, les sentiers balisés seront mis à l'honneur d'autant plus que le Ravel sera pleinement effectif dans sa portion sud. Enfin, de nouvelles publications seront mises en œuvre pour offrir à notre population et aux visiteurs les informations nécessaires sur notre patrimoine, nos richesses, nos activités, nos artisans et producteurs locaux.

4. Services à la population

Les options politiques de la majorité répondent aux besoins exprimés, à la nécessité de maintien d'une haute qualité de service à la population et à la volonté de concrétiser des projets souhaités par les citoyens. Nous continuerons donc à œuvrer à l'amélioration du cadre de travail du personnel communal et à la valorisation d'une fonction dont on oublie trop souvent l'importance.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité du travail réalisé par l'administration communale, nous continuerons à développer **l'informatisation des services communaux : 85.000 €.**

Le bulletin communal et le site Internet modernisé ont atteint leur vitesse de croisière ; ce sont des outils de communication particulièrement appréciés du citoyen.

5. Action sociale

Les **permanences décentralisées** dans les anciennes communes seront maintenues pour répondre au mieux à la recherche d'informations des citoyens. Pour rappel, les permanences mises en place proposent aux citoyens une écoute attentive ainsi que des réponses adaptées à leurs problématiques : dossiers de pensions, allocations sociales diverses, problèmes de logement...

En 2011, la Ville pourra bénéficier des avis sur les problématiques et suggestions d'amélioration pour la vie des seniors et des personnes handicapées. La Ville continuera à animer et à gérer administrativement ces deux conseils consultatifs qui organisent également des actions pratiques dans leur thématique respective.

Le **Plan de cohésion sociale** (PCS) élaboré par la Ville de Binche et subsidié par la Région wallonne est à présent activé sur le terrain. Une équipe dynamique développe et coordonne les actions souhaitées par notre population. Une enquête et un travail de terrain permettent de décliner au mieux les actions coordonnées au sein de **trois axes** :

- l'insertion socioprofessionnelle ;
- l'action sociale ;
- l'interculturalité ;

Le **transport social** organisé par la Ville est un outil indispensable qui permet aux personnes en difficultés ou seules de se déplacer. La nouvelle camionnette est adaptée pour les déplacements des personnes à mobilité réduite.

L'opération « Eté solidaire » sera à nouveau mise sur pied. Cette opération permet à des jeunes de l'entité de travailler comme étudiant pendant les vacances et de contribuer à la remise en état de lieux publics, de bâtiments communaux ou d'activités à visée sociale.

L'opération **« Carnaval pour tous »** sera renouvelée. Cette opération permet aux personnes à mobilité réduite de pouvoir participer au carnaval. Tous les événements organisés par la Ville se soucient de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

En parallèle aux actions sociales menées par la Ville, le **CPAS de la Ville de Binche** continuera à développer son action en faveur des plus démunis.

6. Logement

Nous avons accentué notre **lutte contre les logements inoccupés ou abandonnés**. Avec l'A.I.S., le F.W.L. et la Ville de Binche, d'une part, et les propriétaires d'autre part, toutes les pistes, permettant la remise sur le marché locatif des logements concernés, sont exploitées.

Nous continuerons notre action en matière de **Plan Habitat Permanent**.

7. Enseignement

Les chiffres de fréquentation des écoles communales sont éloquentes : de plus en plus d'enfants fréquentent nos établissements scolaires. Notre enseignement communal doit continuer à travailler sur l'amélioration de la qualité de son action pédagogique et la qualité de son infrastructure pour permettre à chaque élève de se développer au mieux dans un environnement de qualité.

La Ville continuera donc d'investir dans les bâtiments scolaires. Voici quelques exemples d'investissements prévus :

- Plusieurs écoles bénéficieront de travaux améliorant leurs performances énergétiques pour un montant d'environ 470.000 € ;
- L'acquisition de mobilier pour les écoles maternelles, primaires et professionnelles pour 20.000 € ;

Les **bus communaux** seront à nouveau mis à disposition de tous les élèves et équipes éducatives de l'entité pour leur permettre de participer à des activités culturelles et sportives.

Un travail considérable au niveau de **l'entretien des abords des écoles** a déjà été réalisé. Il sera poursuivi en 2011. De même, nous continuerons à travailler à la sécurisation des abords des écoles.

8. Culture

La **Bibliothèque communale** participera activement à la promotion de la lecture pour tous en collaboration avec le Plan de cohésion sociale

Au niveau du **Théâtre communal**, la programmation communale continuera à être prise en charge par l'ASBL « Amis de Binche Culture ». Cette asbl participera également à l'organisation des fêtes de la musique et des fêtes de septembre.

En ce qui concerne le **Musée International du Carnaval et du Masque**, nos projets ayant obtenu un financement européen permettront des aménagements intérieurs au niveau de la sécurisation du bâtiment, de l'accessibilité pour les

personnes à mobilité réduite et pour la réfection de la cour : 1.300.000 €. Comme prévu, l'année 2011 sera celle du lancement des travaux.

9. Famille, enfance, jeunesse, associations

Les associations sportives, culturelles et les sociétés folkloriques étant l'essence même de la vie locale, le travail avec ces associations est au cœur de notre action.

Comme en 2010, la Ville de Binche souhaite, en **collaboration avec les associations**, organiser des événements publics de qualité en proposant des animations qui touchent les familles et les jeunes : fêtes de septembre, des fêtes de la jeunesse, des fêtes de la musique, fête des voisins,....

Afin de continuer à soutenir les associations locales dans l'organisation de leurs activités, la Ville va continuer à investir :

- Rénovation de la salle du Presbytère pour 100.000 € ;
- Achat d'équipements et travaux pour le Kursaal pour 60.000 € ;
- Achat d'équipements pour les événements 50.000 €
- Achat de petits équipements ludiques dans les quartiers pour 600.000 €.

L'entretien des chapiteaux, tentes et praticables sera toujours assuré par la Ville.

Comme les autres années, la Ville sera attentive à la qualité des services proposés par la **plaine de jeux** organisée pour les enfants pendant les vacances scolaires. Cette plaine de jeux connaît un succès sans cesse croissant.

10. Sport

Nous pouvons partager le même constat : nos infrastructures sportives doivent être améliorées et étoffées.

Les projets d'aménagements de sites sportifs sont des projets coûteux qui ne peuvent s'envisager que sur le long terme. En 2009, la Ville de Binche a déposé des projets de demandes de subsidiation pour la réalisation de travaux pour la mise en conformité de la piscine ainsi que pour l'entretien et la remise en état des infrastructures sportives existantes.

L'état des infrastructures sportives est tellement désastreux que la Ville a décidé de réaliser les travaux les plus urgents pour sécuriser au mieux les lieux pour un montant de 500.000 €. Les travaux seront réalisés cette année.

Quant à la mise en conformité de la piscine, le dossier est complet et est sur le bureau du Ministre des Infrastructures sportives de la Région wallonne.

Un chauffe-eau solaire sera installé à la salle DBM pour un montant de 60.000 euros et un montant de 70.000 € est prévu pour la maintenance des salles de sports.

La course cycliste Binche – Tournai – Binche a retrouvé sa place au calendrier de l'Union Cycliste Internationale. Des milliers de fans de la petite reine ont à nouveau célébré cet événement sportif. En 2011, nous fêterons le centenaire de cette épreuve.

Enfin, les moyens budgétaires ont bien été inscrits pour la construction d'un complexe sportif moderne : 3.325.000 €.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, nous considérons les finances communales comme un moyen et non comme une fin en soi. A ce titre, nous accordons une attention particulière au bon équilibre financier de notre entité tout en nous donnant les moyens de nos ambitions qui sont, entre autres, l'amélioration du cadre de vie des Binchoises et des Binchois.

Note stratégie est payante : nous continuerons donc à rechercher toutes les subsidiations extérieures possibles (Province, Région wallonne, Communauté française, Union européenne...) tout en étant conscient des marges de manœuvre budgétaire des autorités subsidiantes en ces temps de crise.

Grâce à une gestion responsable et dynamique du budget de la Ville, la réalisation de projets importants est encore possible en 2011... sans aucune augmentation de taxes ! Cette déclaration présente des projets ambitieux au cœur même des quartiers de toute l'entité.

Avec cette dynamique, la Ville de Binche est bien une ville de Tradition et d'Ambition !